



Détails reliés au tirage levé de fonds Petits Frères de Saint-Eustache 29 novembre 2016

Ce billet vendu au prix de 25 \$ donne une chance de gagner l'un des 6 prix qui seront attribués lors de notre soirée de tirage le 29 novembre 2016, de 18h00 à 20h00, à la salle de réception Impéria de l'hôtel Impéria située à Saint-Eustache, 570, rue Dubois J7P 0B3.

Les 6 billets gagnants seront sélectionnés au hasard. Tous les billets vendus seront regroupés dans une boîte scellée qui sera ouverte lors de la soirée. Maximum de 500 billets vendus.

1-Description des prix :

1er PRIX: deux (2) Billets d'avion *Air Canada* / * valeur commerciale approximative de 4,200\$ (*Selon les paramètres établis par Air Canada: deux billets d'avion en classe économique, doit être une destination desservit par Air Canada en Amérique du Nord incluant Hawaï, le Mexique, les Antilles et certaines destinations soleil, le voyage doit être terminé (1) an après la date de l'évènement, périodes d'interdictions s'appliquent*)

2e PRIX: un (1) Kayak simple Bounty 100/ valeur de 500\$ *Kayak avec une pagaie*

3e PRIX: panier *Délices gustatifs* / valeur de 100\$

4e PRIX: panier *La Carte de mode* / valeur de 100\$

5e PRIX: panier *Les cadeaux du Vieux Saint-Eustache* / valeur de 100\$

6e PRIX: panier *Bien-être* / valeur de 100\$

2-Participation :

2.1 Les billets numérotés seront disponibles au local : des Petits Frères Adresse: 131, rue St-Laurent, St-Eustache J7P 5H6 (450) 598-1888;

2.2 INSCRIPTION OBLIGATOIRE pour assister au dévoilement des gagnants
www.petitsfreres.ca/sainteustache;

2.3 Lors de l'achat de votre billet une partie détachable vous sera remise, nous conserverons dans la boîte de tirage la partie comportant vos informations, afin de révéler l'identité des gagnants lors du tirage;

2.4 Les chances de gagner sont 1 / 500;

3-Conditions de participation :

3.1 Le tirage est ouvert aux résidents du Québec âgés de 18 ans ou plus;

3.2 Une personne gagnante se doit de consentir, sans rémunération, à ce que son nom et sa photo soit divulgué pour publicité;

3.3 Les salariés des Petits Frères ainsi que les membres du comité organisateur du tirage au hasard, de même que leur famille immédiate (le père et la mère, le frère et la sœur, les enfants et le conjoint) et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne sont pas autorisés à participer à ce concours.

3.4 Les gens ne sont pas obligé d'être présent lors de la soirée bénéfice, un membre du comité organisateur communiquera par téléphone avec les gagnants dans un délai de quinze (15) jours suivant le tirage;

3.5 Si non présent lors de la soirée du 29 novembre, il vous sera possible de récupérer votre prix au local des Petits Frères au plus tard le 20 décembre. Adresse: 131, rue St-Laurent, St-Eustache J7P 5H6 (450) 598-1888;

3.6 Pour les billets d'avion Air Canada, les paramètres d'Air Canada sont applicables, les employés d'air Canada ou leur famille ne sont pas éligibles;

3.7 Chaque prix devra être accepté comme tel et est non monnayable;

3.8 Pour les résidents du Québec : Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux (« RACJ ») afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la RACJ uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

3.9 Le règlement du concours est disponible à l'adresse suivante : au local des Petits Frères au plus tard le 20 décembre. Local des petits frères, Saint-Eustache Adresse: 131, rue St-Laurent, Saint-Eustache, J7P 5H6 (450) 598-1888 et sur également sur le Site internet www.petitsfreres.ca/sainteustache.

Document préparé par France Lagacé, membre du comité organisateur, septembre 2016

Révisé par Louise Sutterlin, coordonnatrice Petits Frères Saint-Eustache et Mme Marie-France Perreault, directrice, finances et administration, Siège social des Petits Frères du Québec.